

Communiqué de presse

31 août 2015 - N°23

Marie-Laurence Bouchon
Directrice de la Communication
+33 (0)1 58 44 76 10
mbouchon@scor.com

Bertrand Bougon
Head of Investor Relations
& Rating Agencies
+33 (0)1 58 44 71 68
bbougon@scor.com

 www.scor.com
 @SCOR_SE

Nicolas Tissot rejoint le groupe SCOR comme *Chief Operating Officer* (COO)

Nicolas Tissot rejoint SCOR, à compter du 31 août 2015, dans les fonctions de *Chief Operating Officer* (COO) du Groupe. Sous la responsabilité de Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, le *Chief Operating Officer* a pour mission de mettre en oeuvre les moyens pour renforcer l'excellence opérationnelle et d'apporter aux business units du Groupe le soutien dont elles ont besoin. Nicolas Tissot rejoint le Comité exécutif du groupe SCOR.

Nicolas Tissot dispose d'une solide expérience managériale et financière acquise dans des fonctions clés au sein de groupes de dimension globale dans le domaine de l'énergie. Avant de rejoindre SCOR, il était Directeur financier et membre du Comité exécutif d'Alstom depuis 2010. Précédemment, il a occupé diverses fonctions de direction générale et de direction financière au sein du groupe ENGIE (GDF SUEZ), en Belgique et en France.

Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, déclare : « *Le groupe SCOR est heureux d'accueillir Nicolas Tissot, qui sera en charge de déployer les moyens nécessaires pour renforcer l'excellence opérationnelle du Groupe. Ses compétences managériales et financières ainsi que son expérience au sein de groupes industriels de dimension globale constitueront des atouts importants pour SCOR dans le cadre de la mise en œuvre du plan « Optimal Dynamics »* ».

Nicolas Tissot, 48 ans, de nationalité française, est diplômé d'HEC, ancien élève de l'ENA et Inspecteur des Finances. Il débute sa carrière au Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie (1995-1999), puis rejoint Suez, où il travaille d'abord à la Direction du Plan et du Contrôle puis devient successivement Directeur du Contrôle de Gestion (2000-2003), Directeur Financier de Suez Energy International (2003-2005), Directeur Général chargé des Finances d'Electrabel (2005-2008) et Directeur Général Adjoint de la ligne d'activités Global Gas & LNG de GDF Suez (2008-2010). En mai 2010, il rejoint Alstom en tant que Directeur Financier et Membre du Comité Exécutif d'Alstom. Depuis décembre 2014, il occupait la fonction de Conseiller du Président-Directeur général d'Alstom.

*

* *

Communiqué de presse

31 août 2015 - N°23

Marie-Laurence Bouchon
Directrice de la Communication
+33 (0)1 58 44 76 10
mbouchon@scor.com

Bertrand Bougon
Head of Investor Relations
& Rating Agencies
+33 (0)1 58 44 71 68
bbougon@scor.com

 www.scor.com
 @SCOR_SE

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 20 mars 2015 sous le numéro D.15-0181 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».